

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

On a commencé les travaux sur la Grande-Allée à la résidence que M. Smith se fait construire, à côté du bloc Vallières. Le coût sera de \$6,000 et les dimensions 25 pieds sur 40. L'architecte est M. Staveley. L'entrepreneur de la menuiserie est M. Peters, fils de feu S. Peters, et la maçonnerie a été confiée à M. Fackney. La bâtisse aura trois étages et sera en pierre bosselée. Les travaux devront être terminés vers le printemps prochain.

—On fait de grandes réparations à l'église de Sillery. M. B. Léonard a le contrat pour la peinture.

—MM. Peachy & Dussault, architectes de cette ville, surveillent actuellement la construction d'une villa de \$8000, pour M. Angers, avocat à la Malbaie. Ils ont fait les plans d'un tabernacle de \$3500 pour Chicoutimi, c'est M. Villeneuve, sculpteur à St-Romuald, qui est chargé de l'exécution de ce travail. Ils ont aussi préparé les plans et vont prochainement demander des soumissions pour l'intérieur de la chapelle du collège de Lévis.

—M. H. Staveley, architecte rue St-Pierre, travaille aux plans d'un chalet spacieux pour le "Triton Fish & Game Club" au Lac à la Croix. L'immeuble, en style rustique, contiendra 30 chambres à coucher, de vastes salles à manger, et tout le reste à l'avenant.

M. Staveley est aussi chargé des plans de la nouvelle église anglicane de Danville, un ouvrage de \$6000.

Il vient de recevoir instruction de préparer un second plan, plus étendu que le premier, pour la gare du "Québec Montmorenci & Charlevoix."

—Les soumissions ont été adjugées mercredi soir pour les divers travaux des entrepôts de la succession Chouinard sur le quai Napoléon : menuiserie à M. Onés. Poitras ; maçonnerie à M. A. Fackney ; couverture à M. Langhan ; peinture à M. Jos. Gauthier & Frère. Le coût total est évalué à \$14,000 d'après les plans et devis des architectes Tanguay & Vallée.

—M. Bergeron bâtit un patinoir à roulettes rue Notre-Dame des Anges, à St-Roch.

—MM. Larouche & Tremblay de Mille Vaches (Saguenay), sont venus cette semaine compléter leur matériel pour le moulin à scie dont ils ont doté leur village. Ils avaient précédemment donné commande à M. F. X. Drolet pour un engin de 30 forces ; leur bouilloire a été fabriquée par M. Geo. Marchand. Ils ont un contrat de 25,000 madriers pour la prochaine saison de sciage, et font aussi la mouture des grains à moulée.

—Le Dr J. M. McKay, propriétaire de Belmont Retreat, a récemment fait faire des travaux qui embellissent notablement cette superbe propriété. Une grande véranda de 54 pieds de longueur, surmontée d'un balcon, orne maintenant la façade, tout l'extérieur a reçu une fraîche toilette de peinture, et tout l'intérieur a été tapissé et peinturé à neuf. Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de l'architecte Pageau, par deux entrepreneurs de St-Ambroise, Ignace L'Heureux pour la menuiserie, et M. Verret, pour la peinture.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

Entrepr. F. DeVarenes, propr. Griffith, rue de Salaberry, une clôture en fer valant \$1000.

P. Bergeron, entrepr., entre rues N. Dame des Anges et Charest, un patinoir à roulettes, \$1,800.

Nap Pelchat, propr., Papillon & Coté entrepr., mêmes réparations \$25.

RÉUNION ANNUELLE DES ARCHITECTES

L'association des architectes de la province de Québec s'est réunie mercredi au Château Frontenac.

La section des architectes de Québec, à la tête de laquelle est M. C. Baillargé, président de l'association des architectes de la province, s'était chargée de recevoir ses hôtes.

Parmi les autres membres de la section de Québec qui ont pris part à la réception, on remarque MM. les architectes Berlinguet, Peachy, Emile Tanguay, D. Ouellet, Jos. P. Ouellet, Bussières, Raymond et Eugène Talbot.

Parmi les architectes de Montréal présents, mentionnons MM. Hutchison, A. T. Taylor, Jos. Venne, Perreault, Ménard, Findlay, J. Resther, O. H. Lapierre, T. Daoust, J. B. H. Mongenais, Simon Lesage.

L'Association des Architectes de la province est composée d'une cinquantaine de membres.

Les architectes ont renouvelé leur bureau de direction en élisant :

Président, A. C. Hutchison.

1er vice-président, A. T. Taylor.

2me vice-président, J. F. Peachy.

Secrétaire, J. Venne.

Trésorier, Jos. Perreault.

Conseil : C. Baillargé, R. Findlay, J. Resther, A. H. Lapierre, G. E. Tanguay, T. Daoust.

Les élections de l'Association des Architectes se font à l'amiable d'après des règles fixes comme il convient à des mathématiciens. C'est l'ordre de promotion qui règle la question de la présidence ; ainsi M. Hutchison, qui était premier vice-président, succède à M. Baillargé : le prochain président sera M. Taylor, puis ce sera le tour de M. Peachy, et ainsi de suite.

Les délibérations de l'Association ont été courtes, mais importantes.

Le conseil a reçu instruction d'étudier les moyens à prendre pour établir une formule de contrat uniforme, ainsi qu'un tarif régulier pour la profession des architectes, et pour qu'à l'avenir les grands ouvrages publics, monuments et édifices, soient préalablement soumis à un jury composé d'hommes de l'art et de citoyens compétents en ces matières.

M. C. Baillargé a donné lecture d'une couple de travaux en anglais : "Bribery & corruption fees and professional ethics", et "On the strength and resistance of buildings and their component materials."

Les délégués de Montréal n'avaient que la journée à eux, au grand regret de leurs hôtes de Québec qui auraient voulu donner une sauterie en leur honneur au Château Frontenac, en retour des politesses sans nombre dont ils avaient été l'objet lors d'une visite antérieure à Montréal.

Il a fallu se contenter d'un goûter auquel les amphitryons avaient bien voulu convier les journalisés et quelques amis distingués, M. J. M. LeMoine, membre

de la Société Royale, l'hon. Charles Langelier, ex-secrétaire provincial dans le gouvernement qui avait accordé la charte à l'Association.

A une heure, les convives, un cavélu à la boutonnière, s'installaient dans le salon d'attente des dames, transformé pour l'occasion en salle à manger. Le menu était recherché, les vins bons, les convives en belle humeur ; le lunch a été charmant.

Au dessert, on a échangé force toasts : après celui de la Reine, on a bu la santé du président sortant, des hôtes de Montréal, de la Société Royale, de la Presse, des dames, et le président M. Baillargé n'a pas même permis qu'on se séparât sans porter un toast spécial à la *Semaine Commerciale*, à cause, dit-il, des services sérieux et utilitaires qu'elle rend à la société en général, et en particulier à l'architecture et à la construction. Nous profitons de l'occasion pour remercier les architectes de cette délicate attention, et nous nous efforcerons de continuer à mériter leurs suffrages.

Tout cela nous a valu une série de discours, les uns sérieux par MM. Baillargé, Hutchison, Taylor, LeMoine, Peachy, Carrel, d'autres tout à fait onjonnés par M. Stewart du *Chronicle*, notre Mark Twain québécois, l'hon. Charles Langelier, que les revers de la politique ne paraissent pas avoir assombri, et M. N. LeVasseur, toujours gai compagnon.

Nous tenons à faire une mention spéciale de l'adresse de bienvenue prononcée par le président sortant, un petit discours tout-à-fait encyclopédique qu'on lira avec intérêt dans une autre page du journal.

—:o:o:—

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Halle Champlain, samedi 28 sept. 1895.

Lard	0.06 à 0.07
Moutons	1.50 à 3.00
Vaches laitières	15.00 à 40.00
Veaux	2.00 à 8.00
Jeunes porcs	1.00 à 3.00

Nous remarquons peu d'animaux sur le marché, à part quelques vaches à lait et quelques jeunes porcs.

M. Dombrowski a reçu 27 porcs gras de taille sans précédent, la plupart pesant 100 lbs. à 6½ c. la lb.

En produits agricoles, l'avoine, les patates, le tabac canadien, les légumes étaient les articles les plus abondants.

Parc du Palais, 2 oct. 1895.

Marché moins actif pour les moutons. Deux cent cinquante bêtes à cornes, de trois à trois cent cinquante moutons. Les bêtes à cornes se sont vendues de 3 à 6 cts la livre et les moutons de 5 à 6 cts.

—o:o:o—

MÊME OPINIATRE

On guérit un rhume, même opiniâtre : on prenant du *Baume Rhumal*. D'autres remèdes ont été employés dans les mêmes cas, et ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le *Baume Rhumal* soulage dès la première dose : il guérit toujours, lorsqu'il est pris à temps. 25 c. la bouteille partout. W. Brunet & Cie, agents à Québec.